

N° 698

13 Fev. 2014
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Le 6 Février : une première étape

Le jeudi 6 février, des dizaines de milliers de salariés étaient dans l'action à l'occasion de la journée nationale interprofessionnelle d'action et de grève à l'appel de la seule CGT.

La mobilisation a été forte dans nombre d'entreprises de notre secteur : La Poste, Orange, SFR, Arvato, Chronopost, Duacom, Téléperformance....

L'Union Fédérale des Cadres, s'est investie dans l'expression de toutes les revendications et continue d'exiger d'autres choix que ceux mis en place par le patronat et le gouvernement.

Dans le contexte social que nous connaissons, c'est à l'honneur de la CGT d'avoir permis cette première mobilisation interprofessionnelle de l'année 2014.

Des études publiées démontrent que non seulement les salariés sont prêts à s'investir pour obtenir de meilleures conditions de travail et d'emplois, mais que les cadres et cadres supérieurs ont des attentes fortes concernant l'expression des organisations syndicales sur toutes les dimensions des enjeux économiques et sociaux.

Elargissons le débat sur les orientations stratégiques dans chacune de nos entreprises, prenons notre avenir en main.

Pour l'Union Fédérale des Cadres, la perspective d'une journée d'action à l'appel de la CES le 4 avril sur l'emploi et les enjeux industriels dans leur dimension européenne est renforcée par la déclaration unitaire de plusieurs organisations dont la CGT.



FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Branche Poste

Un plan stratégique : pour qui ?

Le plan stratégique 2013-2018 fait beaucoup de dégâts sur l'ensemble des territoires et des métiers, dégradant la qualité du service public et le quotidien des postiers.

Etre cadre à La Poste aujourd'hui, c'est jongler avec le non remplacement des départs et des absences, faire la chasse systématique de tout ce qui est considéré comme « charge », subir des restructurations sans fin, être de plus en plus éloignés des centres décisionnels, subir une politique désastreuse en matière de service public entraînant un fort mécontentement de nos concitoyens et des postiers tout en assurant tous les objectifs imposés...

Pourtant lors des « invitations » à la présentation de ce plan, certains nous vendait La Poste de demain, en plein changement certes, mais plein d'avenir... Pour qui ?

Salaires à La Poste : point mort !

La CGT avait pourtant entamé ce cycle de négociations salariales de manière constructive.

Ainsi, sa délégation est notamment intervenue sur tous les aspects du déroulement de carrières des cadres et cadres supérieurs ainsi que sur l'égalité salariale femmes/hommes.

A ce stade, La Poste fait la sourde oreille.

Devant l'absence de réponse aux attentes de toutes nos propositions faites en bilatérale, la CGT, suivie par la totalité des autres organisations syndicales, a décidé de quitter les négociations.

La CGT a ensuite proposé de manière unitaire la rédaction d'une lettre ouverte à destination de la direction de La Poste.

Cette proposition, acceptée à l'unanimité des délégations, est en cours de rédaction.

Branche Télécoms

Réorganiser sans les emplois

Faute d'avoir embauché suffisamment régulièrement, FT/Orange a laissé augmenter sa moyenne d'âge et le nombre de départ est suffisamment massif pour que cela pose de véritables difficultés à l'organisation du travail.

La direction Entreprise France est frappée actuellement d'une multitude de réorganisations tantôt marquées par la spécialisation des postes, tantôt marquées par l'introduction de la polyvalence, toujours avec plus de charge de travail, au gré des disparitions d'emplois. Cette situation est difficilement gérable et tenable dans la durée pour l'encadrement.

Privés de la possibilité de produire un travail de qualité, les salariés souffrent et les clients déplorent une dégradation de la qualité de service et sont poussés vers la concurrence.

Exigeons que le travail fasse sens et que les métiers soient reconnus.

Pas d'homophobie non plus au travail

Le 7 janvier, un tract homophobe et anonyme a été lâchement distribué dans les casiers des salarié-e-s de SFR à Massy.

La direction a rapidement réagi en condamnant par mail cette propagande. Cependant, comme dans le reste de la société française, certain-e-s salarié-e-s sont largement imprégné-es d'idées rétrogrades, discriminatoires et excluantes.

La CGT revendique depuis longtemps une égalité totale des droits, à l'entreprise et dans la vie, pour toute personne, quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre.

Elle appelle les salarié-e-s de SFR et d'ailleurs, dans toute leur diversité, à ne pas se laisser abuser par des discours d'exclusion, et à se rassembler pour exiger l'égalité.

Échos

Uni-e-s contre l'extrême droite :

Dans un contexte européen marqué par la remontée de courants d'extrême droite et particulièrement dans notre pays avec le Front national, le monde du travail est impacté par les idées, les propos et les pratiques xénophobes, homophobes, sexistes, racistes et antirépublicaines.

Pour lutter contre l'imposture sociale de l'extrême droite, à la suite de l'appel de 2011 « *La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme* », nos organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et Fidl, appellent toutes les organisations syndicales à rassembler leurs forces contre l'extrême droite, ses idées, ses pratiques, à se retrouver pour poursuivre cet engagement.

Emploi

Moins de chômeurs : c'est pour plus tard !

Les chiffres du chômage de décembre 2013, confirment que les politiques d'emploi ne sont pas de nature à changer la donne. Nous ne pourrions compter sur le pacte de responsabilité qui ne fera l'objet d'aucun engagement du patronat sur le nombre d'emplois créés en contrepartie.

Le gouvernement continue ses cadeaux aux entreprises, sans condition, sans contrôle, ne serait-ce qu'en emplois créés et maintenus. Le résultat : 5 millions de chômeurs, toutes catégories confondues.

C'est la démonstration que sans changement de politique, il n'y aura pas d'amélioration sur le front du chômage.

La CGT continue son combat pour une refonte de la cotisation sociale. Les négociations « convention assurance chômage » commencent mal, puisque le MEDEF ne veut pas cotiser un centime de plus !

Pour le Medef, les chômeurs doivent casquer

Le patronat a organisé la précarité dans le monde du travail. Coût pour l'assurance chômage : déficit de 8,5 Mds d'€ pour les contrats courts. L'Accord sur la « sécurisation de l'emploi » semblait engager le patronat à mettre en place des droits « rechargeables » pour les salariés. Ils seront au centre des discussions le 13 février prochain.

Pour la CGT, toute période travaillée doit recréer des droits : « *un jour cotisé = un jour indemnisé* ».

Ceci améliorerait le sort des privés d'emploi de longue durée, dont le nombre explose (+13% en un an). Il est facile, sous prétexte d'équité, de toujours niveler par le bas.

La CGT propose de mieux indemniser et former les privés d'emploi, et d'harmoniser par le haut les droits des salariés en CDD et des autres salariés précaires.

International

Un 4 avril européen

Avec un nombre estimé de citoyens sans travail s'élevant à 26,533 millions, l'Europe fait toujours face à une crise majeure de l'emploi.

Le chômage atteint à présent 12,1% dans la zone euro. Selon la CES, les politiques de statu quo continuent à ignorer les peuples d'Europe confrontés à un avenir incertain fait de chômage et d'austérité. « *Au lieu de se cramponner à des politiques qui ont échoué, les responsables européens devraient se battre pour changer de cap, afin de proposer un plan basé sur des investissements en faveur d'une croissance durable et d'emplois de qualité* » a déclaré Bernadette Ségol, Secrétaire générale de la Confédération Européenne des Syndicats.

La journée de manifestations décidée par la CES pour le 4 avril, et dont la CGT est partie prenante, vient à point nommé.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Fonction Publique : une richesse, pas un coût !

L'intervention publique joue un rôle majeur dans le développement économique et social du pays.

Les politiques publiques doivent être au service de l'intérêt général et de la solidarité. Cela nécessite des moyens humains et financiers, pour les services et pour les personnels, avec en tout premier lieu une revalorisation des salaires et la fin du gel du point d'indice.

La Fonction Publique est une richesse, pas un coût, le gouvernement doit l'entendre, alors seulement, les fonctionnaires auront le sentiment que leur travail est pleinement utile comme le reconnaissent 71% des français ... et que « les économies ne se font pas sur leur dos » !

Pacte

Pacte irresponsable !

La communication tonitruante sur le pacte de responsabilité, n'a pu faire croire qu'aux gogos que le gouvernement, prenait enfin ses responsabilités et allait mettre en œuvre ses engagements pré-électoraux.

Au-delà du fait que plus personne ne croit que c'est en diminuant les cotisations sociales que le chômage va diminuer, le MEDEF a affirmé qu'il fallait des carnets de commandes remplis pour relancer l'emploi...

Disons « *chiche !* » et soyons keynésiens : embauchez, augmentez les salaires et les cotisations sociales !

La masse salariale gonflée gonflera les carnets de commande et les ressources fiscales de la Nation et, dans une grande spirale vertueuse, les premiers emplois créés de façon volontariste, créeront les seconds emplois !

Danger du transfert des allocations familiales

Il se raconte que le « pin's » porté par Pierre GATTAZ le patron du Medef, qui promet le million d'emplois, ne serait pas une promesse mais seulement un slogan publicitaire !

On s'en serait douté ! En fait, le véritable but du patronat a toujours été de s'affranchir des cotisations familiales.

En effet, pour lui, cette part du travail ne doit pas revenir à la famille mais au capital. On comprend donc bien, que le véritable objectif est d'obtenir un transfert massif du financement de la protection sociale vers le budget de l'Etat, c'est-à-dire de fiscaliser les cotisations sociales.

Cela remet complètement en cause le fondement même de notre système de protection sociale, basé sur le reversement d'une partie du fruit du travail vers la famille.

Égalité

L'égalité réelle !

Le projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été adopté le 28 janvier.

Malgré 6 lois successives sur l'égalité salariale, il y a toujours 27% d'écart entre les femmes et les hommes.

Entre le projet et la loi, quelques avancées sur l'égalité professionnelle, reprenant plusieurs des 10 propositions de la CGT.

Il reste un obstacle de taille : la faiblesse des sanctions pour les entreprises qui ne jouent pas le jeu.

La CGT propose de conditionner leurs exonérations de cotisations sociales à la négociation sur l'égalité professionnelle et les classifications.

Le travail à temps partiels et l'action de groupe ont disparu, empêchant les organisations syndicales d'aller en justice pour les discriminations collectives.